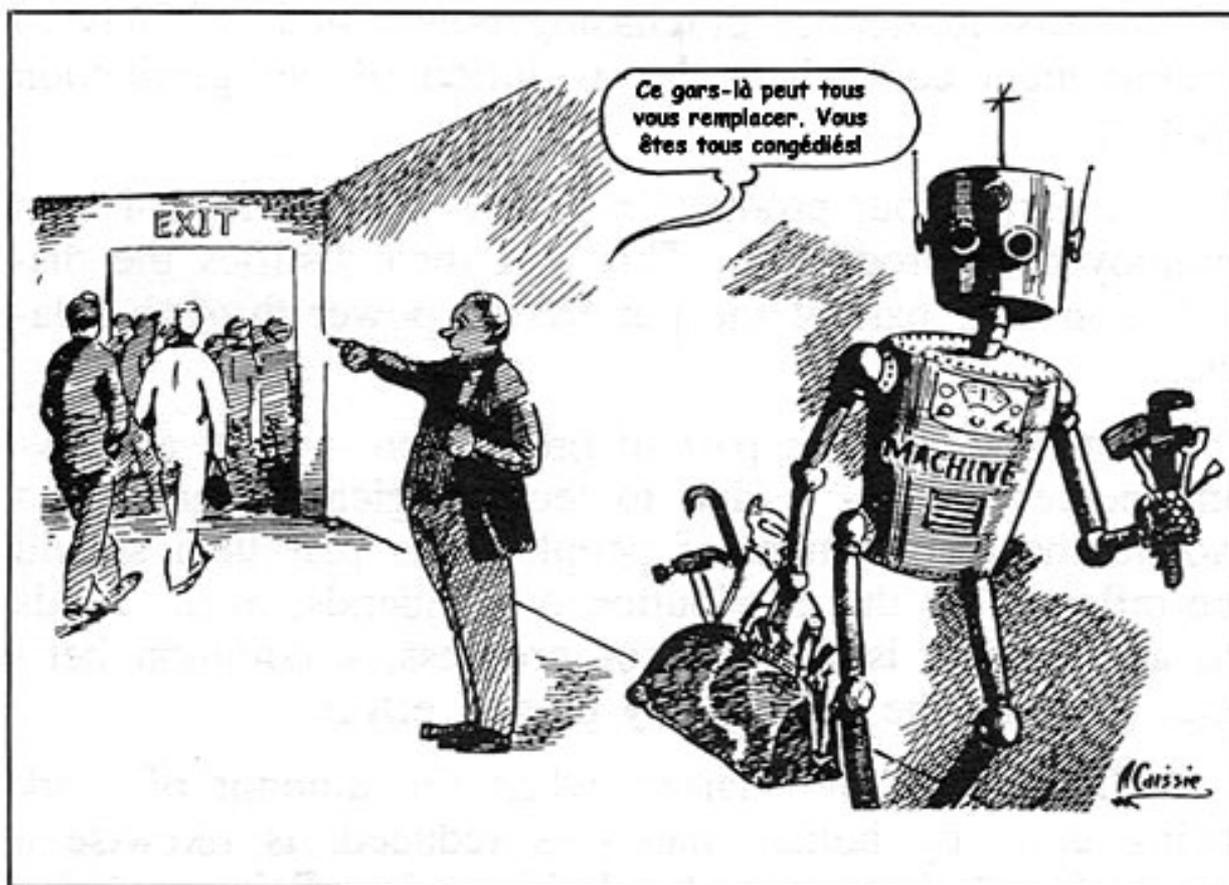


TOUT LE MONDE AU CHÔMAGE ?



Chaudet Léo

Point de départ

Nous traversons actuellement un monde en pleine mutation technologique et sociale. En effet, les grandes entreprises automatisent de plus en plus leurs processus. Le Larousse définit cette action comme : l'« Exécution totale ou partielle de tâches techniques par des machines fonctionnant sans intervention humaine. ». Or, cette nouvelle manière de produire inquiète de plus en plus les salariés du monde entier qui voient leurs travaux disparaître au profit de robots plus ou moins évolués. L'Encyclopédie Universalis nous rappelle ainsi que, dès 1970, les robots intègrent en effet les usines pour y remplacer les travaux pénibles et répétitifs exécutés par les êtres humains. De la même façon, ce thème devient un sujet d'actualité de plus en plus brûlant pour beaucoup de travailleurs en France qui regardent avec inquiétude la courbe du chômage monter. Mais cela correspond t-il à une réalité mondiale ou à un sentiment occidental ?

Nous pouvons en effet nous interroger sur la véracité de cette réflexion. Y-a-t il effectivement une suppression de métiers ou bien sont-ils simplement transformés et/ou déplacés ? Cela concerne-t-il simplement les emplois sans qualification ? Et si cela s'avérait vrai, quel doit être le rôle de l'entreprise ?

A travers une série de recherches, ouvrages et publications, nous tenterons de répondre à ces interrogations en abordant tout d'abord la question de la suppression des métiers. Puis nous aborderons la responsabilité des entreprises sur ce sujet avant de voir quelles solutions sont ou peuvent être mises en œuvre.



1. La suppression d'emploi, une réalité ?

La perte de l'emploi liée à la mécanisation

A la fin du siècle dernier, de nombreux auteurs se sont interrogés sur ce qu'il pouvait advenir du travail avec la montée de la mécanisation. Un des chefs de file de ce courant, Jeremy Rifkin décrivait, dans son ouvrage **La fin du travail**, une banalisation du chômage avec « *Plus de 800 millions d'êtres humains sont actuellement sans emploi, ou sous employés* » (p 13) et un taux de chômage considéré comme normal avec un taux de 6 % alors qu'il était de 4,5 % aux États-Unis d'Amérique. Et depuis ce taux n'a cessé d'augmenter. Il y dénonce un remplacement de plus en plus courant de la main d'œuvre des « *cols bleus* », les ouvriers, par des machines mais également des « *cols blancs* », les personnes ayant des fonctions administratives. Il y décrit, secteurs par secteurs de quelle manière les personnes vont se retrouver sans emploi. Par exemple, dans l'industrie automobile, « *Les coûts salariaux ont beau ne pas dépasser 10 à 15 % des coûts totaux, ils représentent, par rapport aux ventes, davantage que les bénéfices ; et l'on peut facilement les réduire en leur substituant les nouvelles technologies de l'information* ». Robert Kraut avançait également en 1987 que « *So too it may make economic sense to substitute word processors and personal computers for secretaries and typist, computers and database for file clerks, optical characters recognizers for human transcribers, decision programs for insurance underwriters and speech synthesizers for announcers and telephone operators* » [Il peut sembler économiquement rentable de remplacer par des logiciels d'écriture et des ordinateurs personnels les secrétaires et les dactylographes, par des ordinateurs et des bases de données les archivistes, par des reconnaissances d'écriture les transcripateurs et par des synthétiseurs de parole les annonceurs et les opérateurs téléphoniques] (**Technology and the transformation of white collar work**, p9).

Le travail se transforme mais ne disparaît pas

Cependant, de nombreux auteurs sont venus contrecarrer cette théorie en affirmant que le travail constituait un des piliers de la vie des êtres humains. Jacques Kergoat et ses collaborateurs indiquaient donc dans leur introduction de **Le monde du travail**

que « *Mais il nous semble que, des prémisses à la conclusion, bien des partisans de la « fin du travail » ont la démarche allègre. Car le travail constitue bel et bien aujourd'hui le principal moyen d'insertion et de constitution d'une identité sociale* » (p8), « *Enorme supercherie : il n'y a pas et il n'y aura plus jamais « assez de travail » (rémunéré, stable, à temps plein) pour tous ; mais la société – en fait : le capital - [...] s'en va répétant que ce n'est pas elle, la société [...] c'est vous qui avez besoin de travail ; qu'elle va se donner du mal, beaucoup de mal, pour vous trouver, procurer, inventer du travail ; du travail dont elle même pourrait se passer aisément mais dont vous avez un besoin absolu.* » (p32). Ces informations corroborent en effet les chiffres du chômage mondial que nous procure le site de la Banque mondiale (succursale de l'ONU) avec un taux de chômage stable depuis 1992¹. Dans **Les métamorphoses du travail**, Alban Goguel d'Allondans évoque plutôt une forme de changement de la notion de salarié « *Le salarié, selon la thèse soutenue par Denis Ettighoffer et Gérard Blanc, va devenir libéral avec la multiplication des emplois à temps partiels et des missions (généralement sur une étude ou la réalisation d'un projet précis), d'où la récente notion de travail polyactif (le travailleur dispose alors de deux ou trois formes de revenus de ses activités professionnelles concomitantes), qui serait la réponse à la précarisation des situations professionnelles.* ». Idée soutenue également par Philippe d'Iribarne qui affirme dans la revue du Mauss **le mythe de la fin du travail** « *La fin du travail ? Peut-être un jour, mais dans une société fondée sur des principes tellement différents de ceux auxquels nous adhérons qu'elle n'est ni pour aujourd'hui, ni pour demain, ni, a-t-on tout lieu de penser, pour le siècle qui s'ouvre.* ». (p93). De la même façon, Philippe Askenazy, chercheur au CNRS et auteur de **L'emploi face aux changements technologiques** évoque dans une interview que « *de manière assez étonnante on constate depuis des années que la destruction d'emplois est finalement assez modérée dans l'Union européenne. L'Allemagne ou la Grande Bretagne ont ainsi des taux de chômage relativement bas alors que leur croissance économique n'est pas franchement bonne* ». Les évolutions technologiques ne seraient donc pas nécessairement à questionner sur l'augmentation du niveau de chômage mais plutôt l'accompagnement à l'innovation auprès des salariés, surtout en France, « *60% c'est très peu. En*

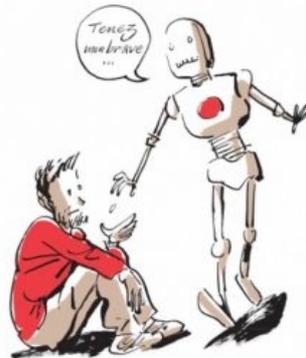
¹Voir annexe 1

Suisse le taux est de 90% ! 4 salariés sur 10 non accompagné lors de changements c'est considérable »²

Des auteurs un peu trop optimistes ?

Mais si, pour ces auteurs, nous n'assistons pas à une fin du travail, de nouvelles enquêtes viennent troubler ces informations. Ainsi, selon une étude de Roland Berger, 225 000 emplois directs dans la logistique uniquement pourraient être supprimés d'ici une dizaine d'années en France. Le journal **Le Monde** a également publié un article où est indiqué que des emplois d'avocats sont remplacés par des robots. Des chercheurs travaillent depuis de nombreuses années sur la mise en place de pilotes automatiques sur les camions avec une disparition progressive du métier de chauffeur et une étude sur la valeur ajoutée des chauffeurs routiers devrait sortir en 2017. Une interview de Bernard Stiegler pour la revue **multitude** parue en 2016 fait également écho à cette possible disparition du travail : *« l'automatisation devrait faire disparaître entre 30 à 50 % de nos emplois dans les vingt ans à venir (70 % dans trente ans selon Randal Collins) »* (p 51).

Il semble donc que le travail est amené à se transformer radicalement dans les 20 prochaines années. Pour Jeremy Rifkin, le monde pourrait se polariser en deux catégories : une élite de gestionnaires, de chercheurs et de manipulateurs d'information surqualifiés ; de l'autre, une majorité de travailleurs précaires, sans perspective d'avenir et d'emploi stable dans un monde de plus en plus automatisé. Mais cela soulève une autre question : quel rôle les entreprises devront-elles jouer dans ce monde en pleine mutation ?



2 En évoquant le pourcentage de personnes accompagnées sur les transitions liées aux innovations

2. Revoir la politique d'entreprise pour accompagner les travailleurs ?

L'entreprise a-t-elle un rôle à jouer ?

La question du fonctionnement du monde de demain commence à interroger en haut lieu. Le sujet de l'année 2016 du forum de Davos était en effet « la 4^{ème} révolution industrielle ». En France, l'entreprise a notamment l'obligation de résultats concernant la santé physique et morale de ses salariés. Or, que faire quand le changement du travail s'annonce, que ce soit par une transformation, une délocalisation ou bien une suppression ? Et peut-on se limiter à un cadre légal ? En se concentrant uniquement sur la délocalisation, Alexandre Guillard, avec son article dans **Humanisme et entreprise** énonce les faits suivants « *les entreprises [...] sont confrontées à la question de la délocalisation. [...] l'enjeu soulevé ici renvoie clairement à la place du capital humain et à la responsabilité sociale de l'entreprise.* » (paragraphe 21, p17-28). Mais comment définir cette responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) ? Le site du développement durable nous propose la définition suivante : « *la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société* » et ajoute « *Pour s'en acquitter pleinement, il faut avoir engagé en collaboration étroite avec les parties prenantes, un processus destiné à intégrer les préoccupations en matière sociale, environnementale, éthique, de droits de l'homme et de consommateurs dans les activités commerciales et la stratégie de base* » .

Quelles actions peut-elle mettre en place ?

Dominique Méda s'interroge également sur des questions liées à ces thématiques : « *comment mieux articuler les temps sociaux, par quelles nouvelles négociations ? Comment faire que la RTT soit un puissant instrument de rééquilibrage des temps de travail entre chômeurs, temps partiels subis, statuts précaires et statuts stables ?* » (**revue du Mauss ; quelques notes pour en finir (vraiment) avec la « fin du travail »**, n°18 p 71-78 paragraphe 28). Il peut en effet sembler essentiel que les dirigeants et posent ces questions pour aborder la transformation du travail. Dans un

que sais-je ? « le travail », cette même personne insiste sur l'utilité pour les entreprises de procéder à un partage du temps de travail : « *la préservation de la cohésion sociale exige de mettre au centre de nos préoccupations les modalités de partage du travail.* » (p83-116, paragraphe 15). Or, cette démarche pourrait s'intégrer à une politique RSE mise en place par les entreprises. Elle s'interroge également sur des solutions possibles d'organisation du travail avec des changements de statut. Par exemple, elle évoque les travaux d'Adéodat Boissard et « l'organisation de producteurs » (paragraphe 46). Elle insiste cependant dans sa conclusion sur l'importance pour les pays occidentaux de « *construire un nouveau modèle social, tourné vers des biens et services à haute valeur ajoutée* » (p 117-122, paragraphe 4) afin de préserver le travail. Elle mentionne également Segrestin et Hatchuel qui « *plaident pour un renouvellement profond des règles de gouvernement des entreprises et un nouveau « contrat d'entreprise » capable notamment de reconnaître la spécificité de la relation de travail, déjà définie par Commons comme une relation de coopération et d'apprentissage collectif* » (page 83-116, paragraphe 53).

Alain Supiot, quant à lui, dans **le travail partagé** évoque l'idée suivante « *de même qu'en matière d'environnement s'est imposé le principe selon lequel c'est le pollueur qui doit être le payeur (et non pas la collectivité), de même l'idée s'affirme de faire payer davantage les entreprises qui renvoient à la collectivité la plus grande part possible du coût de la « ressource humaine », et d'alléger au contraire les charges de celles qui internalisent ce coût* » (p193). Autrement dit, le coût du non emploi lié à une recherche de la rentabilité de l'entreprise devrait être refacturé à l'entreprise. Ce système pourrait s'inscrire dans la volonté de Bernard Stiegler concernant un revenu universel qu'il développe dans la revue **multitude**, « **Le revenu contributif et le revenu universel** ».

Des solutions existent donc pour faire face aux changements qui arrivent mais cela nécessitera sûrement une transformation de la société car, comme le souligne Michel Godet, le travail est créateur de lien social.



Pour finir

Nous pouvons donc affirmer que la mécanisation des processus en entreprise va profondément bouleverser l'organisation du travail dans nos sociétés occidentales. Cependant, cela n'aboutira pas nécessairement à un chômage globalisé pour les citoyens. En revanche, ce phénomène mérite d'être pris au sérieux par les entreprises si elles veulent contribuer au développement durable de l'économie. Car en effet, notre modèle axé sur la consommation ne pourra plus fonctionner si personne n'a de revenus. Pour lutter contre une éventuelle fracture sociale, l'entreprise devra s'appuyer sur une politique RSE forte.

Nous pouvons également nous interroger sur le rôle de l'état dans la mise en place d'un nouveau système éducatif pour permettre aux générations futures d'aborder ce changement sans crainte.

HUBUC

et voilà le travail !

PREFACE DE YVÈS COHEN



DARGAUD EDITEUR

Bibliographie

Ouvrages :

- Kergoat, J., Boutet, J., Jacot, H., Linhart, D., (1998-2010). *Le monde du travail*. Paris : Ed. La découverte
- Kraut, R. (1987). *Technology and the transformation of white collar work*. Hillsdale Ed :Psychology press.
- Méda, D. (2015). *Le travail*. Paris : Ed. Presses universitaires de France
- Rifkin, J., Rouve, P., & Rocard, M. (1996). *La fin du travail*. Paris: Éd. La Découverte.

Articles :

- Fourel C. (2009), « André Gorz ou l'écologie politique comme dépassement du capitalisme », *Alternatives économiques* (n°285), p. 82-82.
- Goguel d'Allondans, A. (2005). Les métamorphoses du travail. Requiem pour l'emploi salarié ? . *Innovations* (n° 22), p. 9-32.
- Guillard, A., Roussel, J. (2009). Externalisation, délocalisation et mondialisation dans les services financiers : actualité des approches du capital humain, *Humanisme et Entreprise* (n° 294), p. 17-28.
- d'Iribarne, P. (2001). Le mythe de la fin du travail. *Revue du MAUSS* (n° 18), p. 92-93.
- Méda, D. (2001). Quelques notes pour en finir (vraiment) avec la " fin du travail " », *Revue du MAUSS*(n° 18), p. 71-78.
- Stiegler, B., Kyrou, A. (2016). Le revenu contributif et le revenu universel , *Multitudes* (n° 63), p. 51-58.

Sitographie :

- Bréchemier, D. De Panafieu, O. El Alami, M. (2016). Think act, des robots et des hommes. https://www.rolandberger.com/publications/publication_pdf/roland_berger_tab_des_robots_et_des_homes_1.pdf
- E., H., J., Y. (2016). Quel est l'avenir des chauffeurs de camion ? <http://www.jobat.be/fr/articles/quel-est-lavenir-des-chauffeurs-de-camions/>

- Godet, M. (2005). La valeur du travail : produire du lien social. http://www.constructif.fr/bibliotheque/2005-2/la-valeur-du-travail-produire-du-lien-social.html?item_id=2606
- Gonguet, J.-P. (2014). Philippe Askenazy : « Les nouvelles technologies sont peut-être moins destructrices d'emplois que ce qu'on imagine ». <http://www.emploiparlonsnet.pole-emploi.org/prospective/philippe-askenazy-les-nouvelles-technologies-sont-peut-etre-moins-destructrices-demplois>
- Lesnes, C. (2016). Aux Etats-Unis, les cols blancs menacés par la fin du travail. http://www.lemonde.fr/elections-americaaines/article/2016/10/27/aux-etats-unis-les-cols-blancs-menaces-par-la-fin-du-travail_5021513_829254.html
- Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (2015). La responsabilité sociétale des entreprises. http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-responsabilite-societale-des.45921.html#D_finition_de_la_responsabilit_soci_tale_des_entreprises
- Organisation internationale du Travail (2016). Chômage, total (% de la population) (estimation modélisée OIT). <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.TOTL.ZS>
- Sarah Chappell (2016). Les peurs de la 4eme revolution industrielle. <http://fr.euronews.com/2016/01/20/les-peurs-de-la-4eme-revolution-industrielle>
- Van Den Broek d'Obrenan, J. (2006). *Encyclopædia Universalis, Automatisation*. <http://www.universalis.fr/encyclopedie/automatisation/>

Annexe

Annexe 1 :

Illustration

